

Japon

à Gensan en Corée et en Mandchourie à travers la Corée, par la voie de la ligne Antoung-Moukden, depuis le 30 octobre 1922. Ils étaient au nombre de 889, dont 472 sont à Moukden et 417 se trouvent à Chang-Chun.

« Ils étaient si dépouillés de tout et si affamés que nos auto-rités, ainsi que les résidents japonais des diverses organisations dans l'un et l'autre des districts, ne purent s'empêcher de venir à leur aide. La Croix-Rouge japonaise leur a porté secours en leur fournissant des fonds et en envoyant des médecins et des infirmières dans les districts où les réfugiés ont été recueillis, par exemple dans les localités comme les stations de coolies à Moukden et à Chang-chun, propriétés du chemin de fer de Mandchourie. De cette façon 1,343 patients, blessés ou malades ont été soignés par notre unité sanitaire, les cas traités s'élevant au chiffre de 4,459. »

Pays-Bas

Rapport de la Croix-Rouge néerlandaise sur son activité de janvier à mars 1923.

« Le sixième vapeur chargé de vivres, de vêtements, etc., destiné aux districts hollandais, près de Samara (Russie) fut équipé par la Croix-Rouge néerlandaise, en coopération avec le Comité Nansen néerlandais.

« Ce bateau, le vapeur *Euterpe*, partit le 28 février 1923 de Rotterdam. La cargaison représentait une valeur de 98,000 florins des Pays-Bas et contenait entre autres une automobile et une quantité considérable de graines de légumes.

« Notre délégué et celui du Comité Nansen néerlandais resteront dans les contrées sinistrées jusqu'à la nouvelle récolte.

« Nous espérons, puisque nous avons suffisamment semé, que la population de nos districts se trouvera maintenant en état de pouvoir envisager l'avenir avec confiance.

Pays-Bas

« Notre hôpital, avec dispensaire à Pestrafka, sous la direction de notre infirmière hollandaise, et les trois asiles pour enfants resteront en fonction jusqu'en juillet, tandis que nous espérons pouvoir maintenir aussi dans l'avenir l'un des asiles — si possible avec une infirmerie annexe — comme souvenir de notre œuvre en Russie.

« La Croix-Rouge néerlandaise a fait parvenir à l'Union internationale de secours aux enfants, durant les mois de janvier et février 1923, une somme de florins 20,000. Le montant en est destiné aux cuisines hollandaises à Saratof et en Ukraine, ouvertes par cette Union.

Jusqu'à aujourd'hui la somme totale versée à cet effet par la Croix-Rouge néerlandaise s'élève à fl. 124,560.

Un don de 1,350 kg. de cacao, 135 caisses de lait condensé et 11,700 kg. de farine de froment a été distribué à un grand nombre de garde-malades russes à Pétrograde.

« Nous cherchons encore à intéresser le public néerlandais à l'expédition des « paquets-dollar » pour la Russie, les sommes pouvant à cet effet être déposées à la Rotterdamsche Bankvereniging. Au cours de l'année 1922, la Banque reçut des fonds pour l'expédition de 900 paquets.

« En faveur de la cuisine hollandaise pour les enfants des fugitifs au camp d'Apollon à Athènes, une somme de fl. 540 a pu encore être envoyée au ministre des Pays-Bas en cette ville. Il sera très difficile, après ce qui a déjà été donné, d'obtenir encore d'autres fonds pour ce but.

« La Croix-Rouge néerlandaise a continué à collectionner des papiers de valeur et coupons autrichiens et hongrois, lesquels sont envoyés aux Comités néerlandais fonctionnant à Vienne et à Budapest.

« Par voie d'appels au public dans la presse il nous fut souvent possible de secourir des hôpitaux des asiles de vieillards, des sanatoriums d'enfants, etc., en Allemagne.

« Beaucoup de personnes de nationalité néerlandaise, souffrant des conséquences de la guerre, ont été secourues par nous.

Pays-Bas

« Du produit de notre collecte du mois de septembre 1922, nous avons fait des dons à la Croix-Verte, à la Croix-Blanche et à la Croix-Jaune-Blanche, ainsi qu'à plusieurs institutions sociales ; tandis que nous pouvions aider plusieurs de nos Comités locaux dans l'œuvre de paix que nous venons d'entreprendre.

« Nous avons accepté le protectorat de la Société des parcs pour convalescents (Vereeniging voor Parkherstellingsoorden) nouvellement fondée ; la Croix-Rouge néerlandaise est représentée dans la direction.

« Le premier parc pour convalescents auquel nous contribuons pour fl. 10,000 sera inauguré par notre président, S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, le 12 mai 1923, à Amsterdam.

« On se propose de fonder de tels parcs pour convalescents dans plusieurs villes. Le but est d'accueillir des personnes qui quittent l'hôpital, mais qui ont encore besoin de soins occasionnels et de repos, et de les garder pendant la journée seulement. On cherche à persuader les municipalités à prêter des terrains dans les parcs publics pour ce but.

« L'exposition ambulante d'hygiène a eu et a encore beaucoup de succès dans plusieurs villes.

« La construction à la Haye de notre hôpital d'environ 150 lits s'achève rapidement.

« On envisage la fondation d'un hôpital de la Croix-Rouge à Alkmaar (Hollande septentrionale).

« En ce moment nous sommes en pleine préparation de l'œuvre de la Croix-Rouge pour la jeunesse. La mi-avril verra le premier numéro de notre édition hebdomadaire pour la jeunesse intitulée « Holland's Jeugd » (Jeunesse de Hollande) ».